



UNION GYMNIQUE DE MONTELMAR

« 60 Ans de Passion »

Création en 1959, J.O. du 10 décembre 1959 n°2464

Agrément D.D.J.S. n° 2689, du 18 avril 1966

Affiliée FSCF-UFOLEP-OTS

Chers adhérents,

Dans les jours prochains vous allez recevoir un mail vous invitant à vous prononcer sur votre ré-inscription pour la prochaine saison sportive.

La conjoncture actuelle ne nous permet pas de présager un retour à la normale avant un certain temps. Nous nous devons donc d'organiser la reprise des cours de notre club en tenant compte des mesures sanitaires permettant à la fois la pratique de notre sport et de préserver la sécurité de chacun. Malheureusement, cela entraînera automatiquement une diminution du nombre de places pendant les séances.

D'un point de vue sanitaire, nous organiserons les arrivées et les départs de la salle en n'utilisant des accès différents. Les cours commenceront en horaires décalés afin d'éviter le croisement dans les vestiaires. Il sera demandé que chacun arrive, dans la mesure du possible, en tenue avec une bouteille d'eau personnelle. Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée du gymnase et à la sortie. Une personne sera en charge d'accueillir, de vérifier que chaque personne rentrant dans le gymnase respecte les consignes et pointera les présents. Une personne sera en charge de surveiller la sortie des cours et de vérifier que chacun repart avec ses affaires. Les moniteurs et tous les adultes présents seront équipés de masques et de gants. Le nombre de participants aux cours à Montélimar ne dépassera pas 24 personnes, 12 à Cléon d'Andran. Ce qui fera avec les adultes encadrants, 30 personnes maximum dans la salle. Ce nombre de participants va considérablement diminuer le nombre d'adhérents au club. Cette année nous avons 485 places de disponibles, pour la saison prochaine et avec cette organisation nous en aurons un peu moins de 350. Inutile de vous dire que c'est un crève cœur de devoir laisser sur le côté un certain nombre d'entre vous.

Nous ne ferons pas de sélection et allons tout faire pour trouver une solution à ce problème. Pour cela, il est impératif que vous répondiez dès à présent à ce questionnaire de pré-inscription. : <https://forms.gle/Ut2SRrPS9Gq54yHC8>

Je sais que beaucoup d'entre vous se posent la question du tarif des cotisations de l'an prochain. Il sera de 180 € pour tous les adhérents à jour de leur cotisation cette année. Dans mon précédent courrier, je vous avais indiqué que nous ferions un effort considérable sur le montant de celle-ci. Pour exemple un nouvel inscrit en section de compétition devra s'acquitter d'un montant de 222,50 euros et en section loisir de 202,50€. Pour ne pas mettre en difficulté financière le club, cette année, aucune remise ne sera faite en fonction du nombre d'adhérents par famille et aucune gratuité ne sera accordée.

L'année va être compliquée financièrement, mais toute l'équipe va mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire les charges du club et trouver de nouveaux moyens de financement. Avec cette crise, le monde associatif doit se réinventer, se diversifier, et plus que jamais être solidaire, on ne peut demander aux finances publiques de régler tous les problèmes.

Je profite de ce courrier pour dire aux parents propriétaires d'entreprises qui n'ont pas trop souffert de la situation et souhaitant se porter solidaire du club de ne pas attendre et de prendre contact avec nous au plus tôt.

Prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt.

Eric DAUDANNE
Président de l'UGM